

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'AN DEUX MILLE DOUZE LE 04 Mai (04/05/2012)**

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 27 avril, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

**ÉTAIENT PRESENTS:** M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Rolland ROUX, Mme Marie DOURLENT, **Adjoints,**

M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, M. Abdelkader SELAM, Mme Christine FANFELLE, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT REPRESENTES :**

M. Bernard REDON (représenté par M. EMPOCIELLO) **Adjoints,**

M. Philippe CHAUMERLIAC (représenté par M. NUNZI), Mme Christine LASSALLE (représentée par Mme DAMIANI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. MOTHEs), M. Gérard VALLES (représenté par Mme FANFELLE), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), Mme Carine NICODEME (représentée par M. BENECH), Mme Nathalie GALHO (représentée par M. GAUTHIER), **Conseillers Municipaux**

**ÉTAIENT EXCUSES :**

Mme Hélène DELTORT, **Adjoint,**

Mme Odile MARTY-MOTHEs, **Conseillère Municipale**

**ÉTAIENT ABSENTS :**

M. Gérard CHOUKOUD, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

M. Pierre GUILLAMAT est nommé secrétaire de séance.

**AFFAIRES SCOLAIRES**

**24 – 04 Mai 2012**

**CLASSES DE DECOUVERTE ECOLES PRIMAIRES ET MATERNELLES –  
PARTICIPATION COMMUNALE 2012**

Rapporteur : Madame DAMIANI

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de verser une subvention pour les classes de découverte auxquelles ont participé les élèves des écoles de la commune.

Le montant de la subvention s'élève à 40 € par enfant du primaire et 15 € par enfant de la maternelle.



**Le conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,**

**DÉCIDE** de verser les sommes ci-dessous aux écoles, représentant la participation communale aux classes de découverte.

ECOLES	EFFECTIF	MONTANT
OCCE Pierre CHABRIÉ	197	7 880,00 €
OCCE LE SARLAC primaire	164	6 560,00 €
OCCE MONTEBELLO primaire	66	2 640,00 €
OCCE Louis GARDES primaire	66	2 640,00 €
OCCE MATHALY primaire	78	3 120,00 €
OCCE LA MEGERE primaire	60	2 400,00 €
OCCE Camille DELTHIL	135	2 025,00 €
OCCE LE SARLAC maternelle	124	1 860,00 €
OCCE MONTEBELLO maternelle	75	1 125,00 €
OCCE Louis GARDES maternelle	58	870,00 €
OCCE MATHALY maternelle	69	1 035,00 €
OCCE LA MEGERE Maternelle	63	945,00 €
OGEC JEANNE D'ARC	108	4 320,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1155</b>	<b>37 420.00 €</b>



Pour copie conforme  
Moissac le 09 Mai 2012  
Le Maire,



Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter de la transmission en préfecture le :  
De sa publication en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :